FICHE TECHNIQUE

Édition du 09/04/2025

AÉROSOL
ADHÉRENT COURROIES VÉGÉTAL

UNE COURROIE QUI PATINE S'USE.
UNE COURROIE USÉE PATINE D'AVANTAGE ET DIMINUE FORTEMENT
LA LONGÉVITÉ DES MOTEURS.
UNE COURROIE QUI PATINE PEUT ENGENDRER DES ARRÊTS DE PRODUCTION.

L'ADHÉSIF COURROIE ADERSTRAP est utilisable sur TOUTES COURROIES

plates, trapézoïdales, serpentines, synchrones,
toutes matières, cuirs, caoutchoucs, polymères, polyesters,
PE, PVC, PU, polyoléfines, Hytrel ou silicones.

SUPPRIME

bruits, grincements et surtout usure dus au patinage,
rétablit les puissances de transmission.

IMPERMÉABILISANT

protection de longue durée des courroies
dont les matières sont sensibles à l'humidité.

MODE D'EMPLOI :

Agiter l'aérosol brièvement avant emploi.
Pulvériser de 10 à 15 cm sur la courroie et dans les gorges,
de préférence à l'arrêt, afin d'imprégner la totalité
de la transmission de puissance.
Remettre en route après 10 minutes.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

CARACTÉRISTIQUES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Liquide, trouble, adhésif	-
Couleur	Jaune	-
Masse volumique à 20°C	0.783 ± 0,02	kg/m3
Produit actif	Végétal	-
Pression interne à 25°C	2,5	Bars
Pression interne à 50°C	5,5	Bars

Aérosol 650 ml

Volume net 400 ml
Code article 518211

RECOMMANDATION :

Pour éviter tout happement lors du traitement adhérent d'une courroie stopper si possible la transmission. Préférer l'aérosol à un pain adhésif.

iBiotec® Tec Industries®Service
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS
Consulter la fiche de données de sécurité.
Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.
Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.